

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

PUBLICITE (Annonces et réclames), 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX PARIS 272-43

MARDI
23
JANVIER 1923

Les Français accomplissent
un acte de force. Si, une fois
en route, ils sont pris d'hésitation,
ils auraient mieux
fait de rester chez eux.

LES TRAITRES SE VENGEANT LACHEMENT

M. Marius Plateau, secrétaire-général de la Ligue d'Action française est assassiné par une militante anarchiste

PARIS, 22 janvier. — Cet après-midi, à 15 h. 15, dans les locaux de l'« Action Française », une femme anarchiste, Mine Germaine Berton, née le 7 juin 1902, à Puteaux, a tiré deux coups de revolver sur M. Marius Plateau, secrétaire des Camelots du Roi.

Celui-ci, atteint à la poitrine, a été tué. Germaine Berton a tenté ensuite de se suicider en se tirant une balle de revolver dans la poitrine. Elle a été transportée à l'hôpital Baugou où elle est gardée à vue.

M. Poincel, commissaire de police du quartier de la Madeleine, a ouvert une enquête. Le parquet s'est transporté sur les lieux.

M. Marius Plateau, qui a été lachement assassiné, était secrétaire général de la Ligue d'Action Française. Il était âgé de 36 ans. D'un cœur d'or et d'une rare intelligence, il était aimé de tous ceux qui avaient eu le plaisir de l'approcher. Pendant la guerre, il s'était conduit en héros et avait été très grièvement blessé et avait dû subir l'opération du trépan.

Notre enquête

Il est incontestable, d'après les renseignements déjà recueillis par les magistrats qui procèdent à l'enquête que la femme Berton avait l'intention de frapper plus particulièrement M. Plateau qu'un autre membre de l'« Action Française ».

Son premier dessein avait été de tuer M. Léon Daudet, directeur de l'« Action Française ».

Elle s'était présentée chez lui, rue de Belles-Églises, samedi dernier, sous le prétexte de lui faire passer des lettres contenant des révélations importantes sur le parti anarchiste.

M. Léon Daudet qui n'était pas visible lui fit dire de se rendre aux bureaux de l'« Action Française », rue de Rome pour voir M. Jacques Allard, secrétaire de la rédaction.

En sortant du domicile de M. Léon Daudet, Germaine Berton téléphona aux bureaux de l'« Action Française » pour demander à quel moment elle pourrait se présenter. On lui répondit qu'elle pouvait venir le soir même.

Elle vint en effet le samedi soir, et remit à M. Jacques Allard une lettre dans laquelle elle racontait longuement les principales circonstances de sa vie.

C'est ainsi qu'elle raconta qu'elle avait été à la prison Saint-Lazare en même temps que la femme de Ravisy à qui elle avait servi de femme de chambre.

Comme M^{me} Caillaux

La femme Berton revint cet après-midi, entre 14 et 15 heures; elle demanda alors à parler personnellement à M. Marius Plateau qui se trouvait avec M. Allard, samedi, quand elle était venue pour la première fois et qui s'était fait connaître.

M. Marius Plateau la reçut aussitôt à son bureau.

Quelques minutes se passèrent, puis tout à coup les rédacteurs de l'« Action Française » qui se trouvaient dans la salle voisine entendirent cinq coups de feu.

Is se précipitèrent et au même moment, M. Marius Plateau quittait son bureau, chancelant et venait tomber dans le couloir où il mourut quelques minutes après.

« J'ai au moins deux balles dans le corps », En réalité, la femme Berton avait tiré cinq coups de revolver qui avaient atteint M. Plateau dans le dos et l'avaient transpercé de part en part.

On suppose que la meurtrière a commis son acte au moment où M. Plateau, après avoir pris les renseignements qu'elle lui apportait la reconduisit jusqu'à la porte et s'efforçait pour la laisser passer. Puis la femme Berton avait tiré l'arme contre elle-même et s'était tiré une balle dans le sein gauche.

Pendant qu'on transportait la meurtrière à l'hôpital Baugou, elle déclara aux médecins qu'il assistaient qu'elle regrettrait simplement de n'avoir pu atteindre M. Léon Daudet. La femme Berton était une militante appartenant aux groupements anarchistes et connue de la police.

Le docteur Paul, médecin légiste, accompagné des représentants du parquet de la Seine, procéda aux constatations.

La victime

PARIS, 22 janvier. — Secrétaire général de la Ligue d'Action Française et des Camelots du Roi, M. Marius Plateau est né à Paris en 1887. Royaliste par sentiment, et par raison, il fut l'« Action Française » l'organisateur des manifestations décidées par la Ligue.

À la mobilisation, M. Marius Plateau devança l'appel de sa classe; il fut nommé sous-officier et tomba grièvement blessé à la tête de sa section, en entraînant courageusement sous un feu violent de mitrailleuses, ce qui lui valut une magnifique citation.

Depuis la guerre, il était redevenu à son poste à la Ligue d'Action Française, et présidait à l'organisation des réunions. Il collaborait également régulièrement au journal « L'Action Française ».

M. Marius Plateau était marié.

LES DÉCLARATIONS
de Germaine Berthon

La meurtrière, Germaine Berton est née le 7 juin 1902, à Puteaux. Actuellement, elle habite 288, rue Saint-Jacques.

Voici d'ailleurs les déclarations qu'elle a commencées à faire lorsqu'elle sortit de son avanissement, après s'être logée une balle dans le sein gauche :

« Si je meurs, vous direz à ceux du parti anarchiste que j'ai accompli mon devoir. Le commissaire, l'interrogeant alors, elle déclara qu'elle avait essayé de rencontrer

samedi M. Daudet. Cet après-midi, elle était arrivée à 14 heures, dans le bureau de M. Plateau, à qui elle avait promis de faire des révélations touchant le parti anarchiste.

Naturellement, à poursuivre la meurtrière, ces révélations étaient fausses. J'ai hésité jusqu'au moment de sortir. C'est en m'éloignant, tandis qu'il ouvrait la porte, que je lui ai tiré les balles par derrière. La blessure, c'est moi qui me la suis faite.

— Vous êtes anarchiste, demanda le commissaire ?

— Oui.

— Mais il y a plusieurs groupes anarchistes. Anquel appartenez-vous ?

— Celui qui est reconnu par le Congrès.

— Pourquoi avez-vous assassiné M. Plateau ?

— Ce n'est pas lui que je voulais atteindre, c'est M. Daudet. Je suis allée ce matin à la messe en mémoire de la mort de Louis XVI, à Saint-Germain-l'Auxerrois. J'espérais y voir M. Daudet, je n'y ai vu que M. Maurras, mais il était accompagné. C'est pourquoi je n'ai pas tiré.

— Elle a déclaré qu'elle n'avait pas de complice. Quant au mobile du crime : Pourquoi ? C'était mon idéal.

— Où avez-vous eu le revolver, a poursuivi le commissaire ?

— C'est un ami qui me l'a donné ce matin.

— Quel est ce que vous avez contre Daudet ?

— J'ai voulu venger Almeréyda et Jaurès.

Après cet interrogatoire, la meurtrière a été conduite à l'hôpital. Dès la nouvelle de l'attentat, M. Ducros, directeur de la police judiciaire, M. Faralicq, commissaire de police, le docteur Paul et le substitut du procureur de la République se sont rendus sur les lieux. Ils ont fait les constatations d'usage et ont interrogé différentes personnes qui se trouvaient près du bureau de M. Plateau lors de l'attentat.

D'autre part, M. Devize, juge d'instruction, a été désigné pour suivre cette affaire.

CE QUE DIT M. LEON DAUDET

« Nous poursuivrons notre œuvre »

M. Daudet, qui était à son domicile au moment de l'assassinat, est venu peu après dans les bureaux de la Ligue d'Action française. Le député de Paris a reçu la presse et lui a fait la déclaration suivante :

« L'attentat dont est victime notre ami Plateau n'est pas pour nous étonner. Lorsqu'on fait le rude travail que nous faisons, il faut s'attendre à cela. Chaque jour je reçois des lettres de menaces, mais je n'y fais plus attention. Ce meurtre ne nous arrêtera pas, nous poursuivrons notre œuvre.

Nous allons cependant dès maintenant demander au gouvernement de faire son devoir et de prendre des sanctions contre ceux qui ont proféré des menaces de mort.

Mme Plateau, qui avait été prévenue aussitôt de la mort de son mari, est venue dans les bureaux et s'est rendue en larmes près du corps de son mari, cependant que de nombreux membres de l'« Action Française » et des amis viennent déposer leur carte aux bureaux de la Ligue.

La meurtrière

PARIS, 22 janvier. — Germaine Berton était une anarchiste des plus convaincues et une militante fervente. Elle a déjà eu des démêlés avec la justice. Elle fut impliquée en juin 1922 dans une affaire de cambriolage.

Dans la nuit du 17 au 18 juin, en effet, des cambrioleurs pénétrèrent chez M. Devinal, rue Franklin, à Saint-Germain-en-Laye et emportèrent une vingtaine de tableaux qu'ils avaient détaché de leurs cadres. Quelques jours après, le 21, le brigadier Méré et ses inspecteurs arrêtaient les auteurs présumés de ce cambriolage, tous anarchistes militants, Maurice Jean Billaud et Marie Emilie Jaquer, Yves Sarronille, Maurice Lucien Témont et Germaine Berton, maîtresse de son dernier. La bande avait été prise chez Billaud, rue Jules-Verne.

Sur Germaine Berton la police trouva un poignard et divers brouillons de lettres dont l'une laissait à peu près supposer qu'elle avait été pour quelque chose dans l'attentat commis contre l'ambassadeur des États-Unis. Tandis que des autres cambrioleurs étaient condamnés par l'affaire de Saint-Germain, Germaine Berton s'en tira avec un mois de prison. On n'avait retenu contre elle que le délit de port d'arme prohibée.

À cette époque, elle habitait rue Pierre-Nys et au cours d'une perquisition chez elle on avait trouvé des lettres de l'anarchiste Bouvet qui, le 14-Juillet dernier au retour de la revue de Longchamp, tira deux coups de revolver sur le cortège présidentiel.

Germaine Berton est née le 7 juin 1902 à Puteaux. Sa mère avait été institutrice dans cette localité et son père était un socialiste très avancé. Elle a reçu une très bonne instruction et a même obtenu son brevet supérieur. Le 24 décembre dernier, on retrouve son passage rue de la Vieilleville, mais à partir de cette date, elle (était sans domicile fixe, couchant tantôt ici, tantôt là avec des amis de passage.

LES TROUPES AMÉRICAINES S'EN VONT

Coblence, 22 janvier. — L'« Américain News » annonce que les troupes américaines quitteront les pays rhénans le 24 ou le 25 janvier.

Mineurs et cheminots dans la Ruhr font la grève perlée

LES FONCTIONNAIRES ET INDUSTRIELS ARRÊTÉS
SERONT JUGÉS MERCREDI

Mayence, 22 janvier. — On annonce que les employés et ouvriers de chemins de fer dans les pays nouvellement occupés ont proclamé, hier, un mouvement de grève.

Toutefois, les cheminots auraient résolu d'opposer la force d'inertie aux ordres des autorités d'occupation.

D'autre part, un certain nombre de débaucheurs auraient décidé de ne plus charger de charbon à destination de la France et de la Belgique.

D'autre part, on sait maintenant que les syndicats d'Essen ont voté une motion préconisant la grève perlée dans les mines de la Ruhr, grâce à des interventions énergiques de députés venus de Berlin.

Le mouvement avait déjà touché, hier, sept puits de mines de la région de Recklinghausen. Une campagne acharnée en faveur de la grève, dirigée par des envoyés de Berlin, continue également chez les cheminots.

La commission des syndicats des cheminots allemands s'est réunie hier après-midi. Un délégué de Berlin a fait un appel violent en faveur de la grève, et de la résistance à outrance aux ordres des autorités d'occupation.

Il a rappelé que le gouvernement du Reich s'était fermement engagé à dédommager amplement les employés de chemins de fer pour toutes les mesures qui seraient prises contre eux par les autorités d'occupation à la suite des refus d'obéissance.

Le personnel de la mine de Frédéric-Thyssen est entré en grève. Une partie du personnel des mines de Thyssen et Rhensberg est également rentrée en grève.

Les équipes de mineurs des mines de Victoria Catherine n'ont pas repris le travail ce matin.

Les mineurs de la mine Bonifacius, de Gelsenkirchen, à Essen, sont entrés en grève.

Toutes les banques de cette ville ont fermé leurs bureaux à 10 h. 30 ce matin parce que la succursale de la Banque d'Empire était occupée militairement.

La direction générale des chemins de fer d'Essen a transféré son siège en territoire non occupé à Elberfeld.

L'Office des exportations de charbons a transféré son siège à Hamm.

Le directeur des Postes d'Essen a été remis en liberté.

Les présidents de la direction des chemins de fer d'Essen ont été également remis en liberté hier après-midi. L'ordre leur a été donné de se tenir à la disposition des autorités d'occupation.

La Fédération des employés a décidé de faire verser à chacun de ses membres une somme allant de 20 à 400 marks destinée à venir en aide à tous ceux des membres de la Fédération qui subiront des dommages par suite de l'occupation de la Ruhr.

De nouvelles arrestations

Mayence, 22 janvier. — Le directeur général de l'Office des impôts à Mayence a été arrêté samedi soir par les autorités françaises pour avoir refusé de se conformer aux récentes ordonnances de la commission interalliée des territoires rhénans. Deux inspecteurs du même office à Mayence ont été également arrêtés pour le même motif.

Les industriels seront jugés mercredi

Mayence, 22 janvier. — On annonce que c'est mercredi 24 janvier, à 9 heures du matin que s'ouvriraient les débats au conseil de guerre du quartier général devant lequel doivent comparaître les industriels et fonctionnaires arrêtés récemment dans les pays nouvellement occupés et qui, comme on le sait, ont été transférés à Mayence samedi dernier.

Les débats ne dureraient qu'une seule journée.

Le travail reprend

Berlin, 22 janvier. — On mande de Dortmund que le service des chemins de fer à Dortmund-Sud a été repris à la suite d'un accord qui est intervenu entre les autorités d'occupation et le conseil d'exploitation de la gare de Dortmund-Sud.

Les interdictions à l'État

Berlin, 22 janvier. — A la nouvelle de la saisie des forêts de l'État dans les territoires occupés des pays rhénans, le ministre prussien de l'Agriculture, les domaines

Prévisions météorologiques

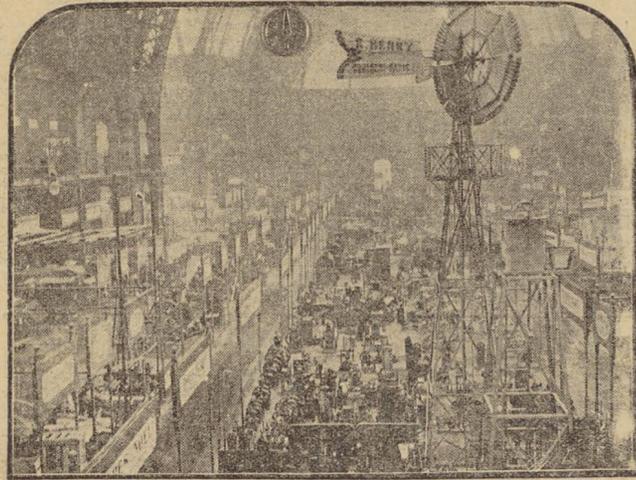
Paris, 22 janvier. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 23 janvier :

Région parisienne. — Temps très nuageux et passant à nord-ouest à 6 mètres, ciel couvert, brumeux et devenant très nuageux avec éclaircies et giboulées locales, température en baisse le jour, stationnaire la nuit, minimum + 2°.

Région du Centre. — Temps très nuageux, vent passant à nord-ouest à 6 mètres, ciel couvert, brumeux, devenant très nuageux avec éclaircies et giboulées locales, température en hausse momentanée celle nuit, minimum + 2°.

Massif Central. — Assez beau temps, nuageux, brumeux et froid, vent variable faible, fortes gelées, température stationnaire minimum 0°.

Quinzième Année N° 5180
ABONNEMENTS : 1 an 6 fr. 3 m. 3 fr.
Nievre et limit. 44. 25. 13.
Autres départ. 52. 28. 15.
Union postale 62. 34. 18.
— TÉLÉPHONE 217 et 218 —



Une visite au salon de la Machine agricole

(De notre rédaction parisienne)

PARIS, 22 janvier. — Le salon des Machines agricoles, pour la deuxième fois, vient d'ouvrir ses portes. Disons tout de suite son importance en constatant qu'il occupe 13.830 mètres carrés de surface et que 418 exposants ont répondu à l'appel de ses organisateurs.

On ne saurait trop encourager une manifestation de ce genre : seul, en effet, le machinisme appliqué à la terre est susceptible de remédier à la crise que nos populations agricoles subissent par suite des conséquences de la guerre.

Ce que j'ai eu l'occasion de voir m'a prouvé surabondamment que nos industriels ont apporté à la construction des machines agricoles tous les perfectionnements désirables. Désormais, — et c'est l'évidence même, — nous ne serons plus tributaires de l'étranger pour l'achat du matériel que nos campagnes réclament. Si, en 1920, nous avons importé pour 498 millions de francs de machines destinées à l'agriculture, nous n'en avons reçu, en 1921, que pour 402 millions, et en 1922 ce dernier chiffre s'est abaissé à 240 millions. C'est évidemment encore de trop, mais nos importations diminueront encore et, dans un avenir prochain, tout le fait prévoir, nous n'aurons rien à demander à l'étranger.

Cette transformation de nos méthodes était nécessaire et elle arrive à son heure. C'est que les conditions de travail dans l'agriculture se sont complètement transformées. Le matériel qui était suffisant il y a une dizaine d'années, et que nous voyons encore dans de nombreuses fermes, ne répond plus à la tâche à remplir. Il s'agit maintenant de travailler rapidement et de suppléer à la main-d'œuvre qui manque.

Pour suppléer à la main-d'œuvre pendant la guerre et immédiatement après, il était question fréquemment du retour à la terre qui n'allait pas manquer de s'effectuer. Le retour ne s'est pas produit ; c'est qu'un agriculteur ne s'improvise pas du jour au lendemain. Et puis les villes sont toujours une tentation avec les salaires qu'elles offrent et ses commodités plus grandes pour vivre qu'elles donnent.

Pour suppléer au manque de main-d'œuvre il a donc fallu avoir recours à la machine. Et c'est dans ces conditions que nos industriels s'orientent sur la motoculture. Les résultats obtenus, en définitive, n'ont pas répondu aux espérances que l'on fondait. Bonne pour les grandes exploitations, elle ne pouvait réussir dans les cas les plus nombreux chez nous : c'est que nous avons trop de parcelles pour faire un travail utile. Et c'est ainsi qu'on est revenu au matériel agricole de type ordinaire à traction animale.

La traction avec moteur s'imposera pourtant, car c'est avec elle seulement que l'on trouvera le moyen de vaincre les difficultés présentes. Mais il faudra faire appel à toutes les bonnes volontés : c'est par l'entente que l'on arrivera à des résultats, — l'entente qui permettra les échanges et qui, réunissant les parcelles, rendra l'exploitation des terres plus facile.

L'électrification des campagnes

Dans son projet d'électrification des campagnes notre très avisé ministre de l'Agriculture a vu très nettement ce qu'il importait de faire. Mais nous ne sommes en présence que d'un projet, — ou il est question de concours des syndicats agricoles, des sociétés d'agriculture et des communes, — et les projets qui demandent pour devenir réalité beaucoup d'argent n'aboutissent que très très lentement. Dans une vingtaine d'années peut-être, mais

dans un avenir prochain. Aussi ce qu'il y a encore de mieux c'est l'initiative individuelle.

Complons sur nous, plutôt que de compter sur l'État. Ce qu'il fera viendra par surcroît. Et c'est ainsi que le progrès s'accomplit — lentement mais sûrement. Que tout fermier qui peut transformer son matériel n'hésite pas : il sera rapidement récompensé.

Au salon des Machines agricoles il n'y a que l'embaras du choix : les batteuses à vapeur, les charnues automobiles, les moteurs à gaz pauvre attirent l'attention des visiteurs, — qui viennent nombreux, car si tout le monde s'intéresse aux choses de l'agriculture, trop peu de personnes malheureusement sont disposées à mettre « la main à la pâte ! »

J'ai pu admirer aussi des presses, nouveaux modèles. Et longtemps, je me suis arrêté devant le matériel qu'offrent les industriels à nos cultivateurs. Désormais, on ne pourra faire que du bon vin.

Ce salon de Machines agricoles est une belle manifestation, qu'il était nécessaire de signaler. Elle est une preuve de l'esprit de travail qui est en nous.

L'ARBITRE ALLEMAND FAIT DÉFAUT

Paris, 22 janvier. — Aujourd'hui, à l'audience du tribunal mixte franco-allemand, l'arbitre allemand, M. Dumont, convoqué, a refusé de participer à l'audience. L'agent général du gouvernement français a protesté contre cette abstention en faisant toutes réserves sur les conséquences qu'elle pourrait entraîner.

Il est probable que le gouvernement français, conformément aux stipulations du traité de Versailles, demandera au gouvernement allemand de nommer un arbitre en remplacement de celui qui vient de refuser de siéger et au cas où, dans le délai d'un mois, le gouvernement allemand n'aurait pas satisfait à cette demande, le Conseil de la Société des Nations sera saisi et procédera à la nomination d'un arbitre neutre destiné à remplacer l'arbitre allemand.

Paris, 22 janvier. — Le pseudo baron Richard Honoré Reith, comparu, ce matin, devant la 12^e chambre correctionnelle, sous l'inculpation de vol par recel, en l'occurrence d'une automobile appartenant à Mine Parisis, et de timbres, de titres et obligations du Crédit National provenant d'un cambriolage opéré à Nîmes.

Interrogé, le pseudo baron se défend habilement et répond avec prudence aux questions qui lui sont posées par le président. Il prétend avoir toujours ignoré la provenance de l'automobile qui lui fut remise en échange de traites impayées par les nommes René Hubert et Julien André, le 15 septembre dernier.

À propos des titres, Genser, démarcheur de Reith, a avoué au cours de l'audience qu'il avait averti son patron de la provenance des titres, mais celui-ci protesta énergiquement.

L'interrogatoire terminé, on procéda à l'audition des témoins. Il en résulte que Julien et Hubert ont accompli le vol de l'auto de Charles Genser, et l'ont conduite au château de Reith, à Coucourt (Aube).

Les accusés du reste reconnaissent ces faits. Seul Reith nie toute participation de recel à ces vols.

Le substitut Leman s'attache à prouver la culpabilité de Reith. L'audience est renvoyée à huitaine.

M. BARRÈRE À ROME

Lausanne, 22 janvier. — M. Barrère partira pour Rome demain à midi. Il y séjournera une semaine.



DERNIERE HEURE 4 h. MATIN

DANS LA RUHR L'ordre de grève de Berlin n'a pas été suivi partout

APRES L'ASSASSINAT DE M. PLATEAU Les représailles des « Camelots du Roi »

LA LOI DE FINANCE A LA CHAMBRE Le prix du tabac est fixé à 27 fr. 50 le kilo

Dusseldorf, 22 janvier. — Malgré la motion recommandant au mineurs la grève des brues croisées adoptée très tard au cours de la nuit dernière par les syndicats d'Essen, le travail a été général dans les mines.

Paris, 22 janvier. — Ce soir, vers 22 h. 20, un groupe composé d'une centaine de camelots du roi, s'est formé près de la place de l'Opéra et s'est dirigé vers la rue Louis-le-Grand. Il a pénétré dans l'imprimerie du journal « L'Œuvre » et a commis des dégâts assez considérables : huit hystères sur 12 ont été mises hors de service.

PARIS, 22 janvier. — M. Arago ouvre la séance à 10 heures. La Chambre poursuit l'examen de la loi de finances.

Non seulement les communistes en nombre important dans le bassin industriel et qui dès le début paraissaient disposés à continuer le travail ont nettement pris position contre toute idée de grève, mais encore les organes des syndicats catholiques de la région comme l'« Aufwacht » de Dusseldorf s'élevaient violemment contre toutes les nouvelles tendances répandues sur l'attitude de la classe ouvrière et qualifient la grève générale de politique de catastrophe et de crime contre l'humanité.

Sept arrestations ont été opérées. De là, le camelot du roi se sont rendus au Taillout devant l'« Ere Nouvelle ». Ils ont brisé quelques glaces et ont tenté de pénétrer dans le journal. La police, aussitôt prévenue, les a empêchés.

Plusieurs articles relatifs aux taxes sur les vélocipèdes ont été adoptés ainsi que les articles concernant les tabacs. Le prix des tabacs ordinaires a été fixé à 27 fr. 50 le kilo.

Dusseldorf, 22 janvier. — Suivant les journaux, les cheminots des régions nouvellement occupées feraient une grève de protestation de vingt-quatre heures.

Paris, 22 janvier. — Germaine Berton a été condamnée le 22 novembre 1921 à trois mois de prison et 25 francs d'amende pour outrages et violence sur le commissaire de police de Saint-Gervais. Pendant sa détention dans la même cellule que Mme de Ravisy.

L'article 25 instituant un droit de 100 francs ou de 50 francs sur les diplômes délivrés par les écoles privées d'enseignement reconnues par l'Etat est adopté.

Le montant des salaires serait prélevé sur les sommes produites.

Le groupe a tenté ensuite de se rendre du côté de la rue du Cabestan, mais il en a été empêché par la police.

On discute ensuite l'article 32 fixant à 950 millions le prélèvement pour l'exercice 1923 sur le compte spécial (réglement des opérations concernant la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre).

Les déroutelements continuent

Le conseil des ministres belge

Les bénéfices de guerre

Essen, 22 janvier. — Les déroutelements de transports de charbons continuent à s'effectuer sous la direction du général Payot et des commissions des chemins de fer de campagne et de navigation de campagne.

Bruxelles, 22 janvier. — Les ministres se sont réunis cet après-midi en conseil de cabinet sous la présidence de M. Theunis.

On adopte ensuite l'article 33 relatif aux déroutelements de charbons.

Essen, 22 janvier. — Au cours de la grève des cheminots à la gare de Dortmund, l'acheminement des trains a été assuré en partie par des soldats français du service des chemins de fer de campagne.

Lausanne, 22 janvier. — On espère entrer cette semaine dans la voie des résolutions définitives. La sous-commission désignée pour régler l'échange des populations se réunit aujourd'hui. On se tient à ce que le président de cette commission mette les Grecs et les Turcs en demeure de s'entendre.

On arrive au titre III (services spéciaux du trésor).

Les indésirables

A la conférence de Lausanne

Le marché de Paris

Mons, 22 janvier. — La haute commission interalliée des territoires rhénans a décidé d'expulser le directeur des forêts domaniales de Moers parce qu'il refusait de se soumettre aux dernières ordonnances de la commission relatives à l'exploitation des forêts domaniales.

Paris, 22 janvier. — Le président de la résidence de Wiesbaden ayant été expulsé avant-hier, son suppléant avait été chargé de le remplacer. Le suppléant ayant refusé d'assurer le service a été expulsé également.

Le marché de Paris

Colonne, 22 janvier. — Le directeur de l'Office des Finances de Cologne que se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion de la haute commission interalliée dans les territoires rhénans n'a pas quitté la ville ce matin comme il aurait dû le faire aux termes de l'arrêté.

Dusseldorf, 22 janvier. — Le président de la résidence de Wiesbaden ayant été expulsé avant-hier, son suppléant avait été chargé de le remplacer. Le suppléant ayant refusé d'assurer le service a été expulsé également.

Le marché de Paris

LES INFORMATIONS WOLF

LES REICHSWEHR NE BOUGE PAS

LES REICHSWEHR NE BOUGE PAS



Les Sports F. C. MOULINOIS (3) BAT F. C. LYONNAIS (3) PAR 1 ESSAI A 0

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER CONTRE VAUZELLES

AVIS MORTUAIRES

VENTES

VIN ROUGE extra fr. 260 les 250 litres, fût, port, réglé com. pris.

VOTURE A DEUX ROUES

MATERIEL DE SCIERIE ET DE TRACTION

ATELAGE A ANE

UNE SCIE A RUBAN ARBEY

SUPERBE GRIFONNE

CHARRIETTE ANGLAISE

PERSONNEL

DES CHAUFFEURS

UN MARIAGE

UN GERANT

DES CHAUFFEURS

UN MARIAGE

UN BOUVIER

Tourneur-Ajusteur

HALLES CENTRALES DE PARIS

MARCHE DE LA VILLETTE

ACHETEURS!



Asthmatiques, Bronchiteux, Lisez ceci:

Heureux seront les asthmatiques et les catarrheux qui liront ces lignes, car ils apprendront avec joie qu'il existe pour eux un remède sérieux, certain, efficace, qui, en supprimant leurs souffrances, leur donnera une vie plus douce, plus agréable.

Sirop des Vosges CAZÉ

LES VIGNOBLES D'AIN-KALA (Algérie)

POUR LA FEMME

Jouvence de l'Abbé Soury

ON PEUT GAGNER 500.000 francs

FABRIQUE DE VOITURES

AGENTS DIRECTS

CHARBON DE BOIS

ACHETEURS!

SUIS ACHETEUR J. DUBREUILH 54, Rue des Faures BORDEAUX

